



Deuxième réunion du Conseil exécutif du PROE

2 – 4 septembre 2020

Point 11.3.1 de l'ordre du jour : Faits saillants mis à jour sur le programme de travail 2020-2021 - Gestion des déchets et lutte contre la pollution

Objet du document

1. Faire le point sur les activités clés du programme de travail relatif à la gestion des déchets et au contrôle de la pollution pour la période 2020/2021.

Principaux domaines d'intervention pour 2020/2021

2. Objectif régional 3.1 : réduire les effets négatifs des déchets produits par les polluants dans l'air, l'eau et le sol.
 - Poursuivre la mise en œuvre du programme Un Pacifique plus propre 2025 et des activités identifiées lors de la Table ronde 2018 pour Un Pacifique plus propre, en particulier :
 - gérer la planification et la mise en œuvre des actions des projets PacWaste Plus (financé par le FED-11), Pacific Ocean Litter (financé par le gouvernement australien), Sustainable Waste Actions in the Pacific (financé par l'AFD) et ISLANDS du FEM (financé par ONU Environnement) ;
 - améliorer la gestion du cycle de vie des déchets anciens, notamment la suppression et la réhabilitation de sites contaminés ;
 - mettre en place des mesures hautement prioritaires en matière de gestion des déchets marins, à la lumière du Plan d'action régional pour la lutte contre les déchets marins ;
 - promouvoir les initiatives régionales de gestion des déchets, notamment : l'élaboration de directives (avec le programme J-PRISM II), organiser une formation pour renforcer les capacités des pays Membres, soutenir le développement de plans nationaux d'urgence, mener des études exploratoires d'adaptation au changement climatique de certaines décharges ;
 - veiller à ce que la révision des Stratégies nationales de gestion de l'environnement (SNAGE) et le processus de développement intègrent tous les aspects de la gestion des déchets et du contrôle de la pollution, incluant l'élaboration d'une politique, l'éducation, la formation, le suivi, l'évaluation et les comptes rendus ;
 - aider les pays à gérer et à utiliser des incinérateurs à haute température de déchets médicaux efficaces afin de réduire les dommages environnementaux causés par les polluants organiques persistants (POP).
3. Objectif régional 3.2 : renforcer les mécanismes nationaux, régionaux et internationaux en matière de gestion des déchets
 - Renforcer et intégrer les mécanismes nationaux, régionaux et internationaux en matière de gestion des déchets.

- Aider à la préparation des propositions de financement, allouées par des donateurs existants et nouveaux, afin de gérer les domaines de priorités identifiés par des évaluations stratégiques et des analyses d'écart dans la gestion des déchets.
 - Soutenir l'élaboration et la révision des politiques et des stratégies en matière de déchets des Membres du PROE.
 - Développer une stratégie régionale pour la pollution marine provenant des épaves et navires abandonnés (en collaboration avec l'université de Newcastle et des projets majeurs) et mettre à jour le PACPLAN pour qu'il soit soumis à l'approbation des Membres du PROE.
 - Élaborer un accord d'adhésion pour répondre aux déversements d'hydrocarbures avec Oil Spill Response Limited, avec le soutien financier du ministère des Affaires étrangères et du Commerce de Nouvelle-Zélande.
 - Élaborer un programme de sensibilisation ciblé pour le secteur du transport maritime en matière de pollution des navires.
 - Aider au développement d'une boîte à outils de vulgarisation et de plans de communication sur les déchets marins pour les Membres du PROE.
 - Identifier des domaines de priorité pour le renforcement des compétences en se fondant sur une évaluation des besoins avec les programmes J-PRISM II et PWP, puis mettre en place des formations pour les flux de déchets prioritaires.
 - Créer une base de données opérationnelle pour enregistrer et rendre compte de l'expertise et des activités de renforcement des compétences régionales en matière de gestion des déchets.
 - Élaborer des approches synergiques intégrées pour la gestion des déchets chimiques et dangereux en s'appuyant sur les conventions de Bâle, Rotterdam et Stockholm, de Minamata et de Waigani et aider les pays et territoires Membres à devenir partie aux conventions qui leur seraient profitables.
 - Travailler en collaboration avec le Secrétariat de la Communauté du Pacifique (CPS), l'Université du Pacifique Sud (UPS), le Secrétariat général du Forum des îles du Pacifique (PIFS), l'Infrastructure régionale du Pacifique (Pacific Regional Infrastructure Facility, PRIF) et J-PRISM II pour harmoniser et associer efficacement les projets de gestion des déchets afin de garantir une bonne utilisation des financements des donateurs et un meilleur usage des ressources des Membres.
 - Aider les pays à développer des stratégies nationales en matière de déchets ainsi que des lois et/ou réglementations visant à favoriser la réduction et le recyclage des déchets.
4. Objectif régional 3.3 : assurer la récupération des ressources qui contribuent au développement économique et social
- Promouvoir et assister la mise en œuvre d'activités de recyclage.
 - Aider à la gestion et à la réduction des déchets agricoles (p. ex. les effluents de porcherie) et des déchets organiques.
 - Aider à l'amélioration de mécanismes de financement durable existants et nouveaux pour les entreprises de récupération de ressources.
 - Aider au développement de transports faible en émission de carbone en mettant en œuvre le projet de centre de coordination du transport maritime dans le Pacifique financé par l'OMI/l'UE.

5. Objectif régional 3.4 : suivi et rapports pour appuyer la prise de décision fondée sur des preuves
- Mettre en place un Système régional de gestion des déchets en liaison avec les projets régionaux existants.
 - Aider les Membres du PROE à surveiller la situation sanitaire des environnements qui reçoivent des déchets afin de transmettre des informations au Système régional de gestion des déchets pour permettre d'établir des mesures informées qui protègent la santé des personnes et réduisent la dégradation de l'environnement.
 - Effectuer une enquête et une évaluation des risques des lieux de stockage des déchets et des polluants afin d'aider à la sélection des sites de surveillance.
 - Organiser une Table ronde pour Un Pacifique plus propre en 2021 afin de présenter les résultats des initiatives de gestion des déchets ; offrir des possibilités de coopération en réseau et promouvoir les mécanismes de coordination des donateurs afin d'optimiser les ressources du secteur de la gestion des déchets et de la pollution dans la région.
 - Collecter des données sur les déchets en collaboration avec PacWaste Plus, POLP, ISLANDS du FEM, SWAP et PRIF pour créer des données de référence détaillées sur les déchets des 15 pays insulaires du Pacifique, incluant Timor-Leste. Les activités dédiées à la collecte des données incluront probablement des audits au sein des foyers, des décharges, des commerces, des industries et des installations portuaires.
6. Enjeux
- L'amélioration du contrôle régional et national de la gestion des déchets et de la pollution dépend essentiellement de la priorité au soutien en nature accordé par les pays au Secrétariat, notamment l'organisation des visites du PROE dans les pays et la réponse rapide aux courriers électroniques.
 - L'implication des Membres du PROE est essentielle à la réussite continue de la mise en œuvre du projet Un Pacifique plus propre 2025.
 - Gérer la charge de travail accrue liée à une augmentation du champ d'intervention pour répondre aux problèmes urgents comme les impacts de la pollution marine et du changement climatique, ainsi qu'aux attentes externes.
 - Mettre en œuvre des interventions concrètes et à long terme au niveau national afin d'obtenir des résultats durables en matière de gestion des déchets.
 - Mettre en œuvre des mesures d'atténuation pour répondre aux impacts du Covid-19, notamment la restriction des déplacements.

Recommandations

7. La Conseil exécutif est invitée à :
1. **prendre acte** du compte rendu des principales activités de mise en œuvre pour le PIP 2020/2021.

31 juillet, 2020